



syndicat-autonome-uns@paris.fr

# SYNDICAT AUTONOME / UNSA

*des personnels de la Ville, du département de Paris  
et des services annexes*

## **Le Syndicat Autonome / UNSA appelle à se joindre à la journée d'action, de grève et de manifestation le mardi 22 mai 2018**

Le syndicat autonome / UNSA se joint aux neuf organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FA, FO, FSU, UNSA/FONCTION PUBLIQUE et SOLIDAIRES) des personnels de la Fonction Publique de l'Etat, de la Fonction Publique Hospitalière et de la Fonction Publique Territoriale pour la journée de grève et de manifestation régionale à PARIS du mardi 22 mai 2018.

### **POUR :**

- **Une négociation salariale immédiate** pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat.
- **L'abrogation du jour de carence.**
- **La défense du statut des personnels parisiens.**
- **La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition.**
- **L'arrêt des suppressions d'emplois (120 000 emplois) et les créations statutaires** dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions.
- **Un nouveau plan de titularisation des contractuel.le.s**, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement.
- **Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle.**

Notre Organisation Syndicale s'oppose catégoriquement à la remise en cause des CAP, à la disparition des CHSCT (instance qui travaille pour la santé et la sécurité au travail des agents), aux attaques contre le statut des fonctionnaires et à la possible rémunération « au mérite ».

Le syndicat autonome / UNSA est attaché à une Fonction Publique qui rend des services de qualité à toutes et tous les parisiens.n.es comme sur l'ensemble du territoire, aux valeurs et principes d'égalité, de solidarité et de justice sociale.

## **IL EST IMPÉRATIF ET URGENT D'AGIR, LE SERVICE PUBLIC N'EST PAS UNE CHARGE, MAIS UNE CHANCE !**

**Parce que la Fonction Publique est garante de l'intérêt général au service de la cohésion sociale et parce que les moyens existent pour mettre en œuvre des orientations de progrès social pour TOUS !**

Le Syndicat Autonome / UNSA continue depuis le 10 octobre 2017, comme le 22 mars 2018 de porter haut et fort les revendications qu'il s'est fixées et entend continuer de résister aux futures attaques contre le service public et les fonctionnaires qu'ils soient Nationaux, Territoriaux ou Parisiens.

**Un préavis de grève sera déposé par l'UNSA / FONCTION PUBLIQUE couvrant l'ensemble de notre champ de syndicalisation.**